

Immorente 2

DVM 2018	2.90%	Type: Rendement	Capitalisation: 74.8 millions d'€
VPM 2018	2.77%	Categorie: Commerce	Prix d'une souscription: 305 €
Performance globale	5.67%	Capital: fixe	Min. de souscription: 30 500 € soit 100 parts

Descriptif

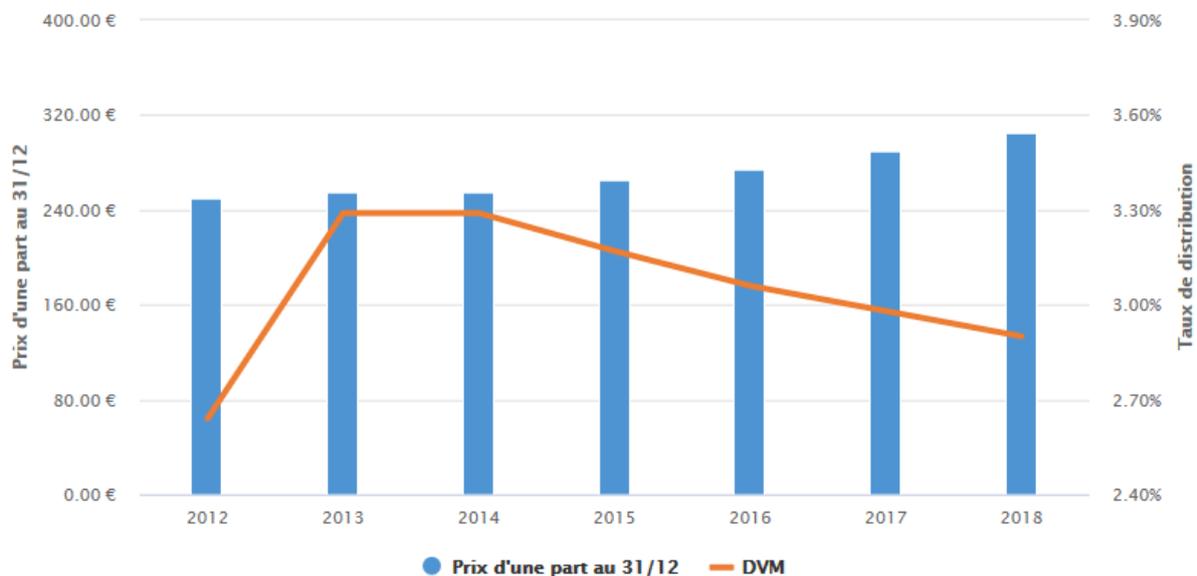
Créée par SOFIDY en juillet 2011, IMMORENTE 2 est une SCPI à capital fixe. Elle investit majoritairement dans des murs de commerces en centre-ville, sur des emplacements de premier ordre.

Société de gestion

Depuis 1987, Sofidy conçoit et développe des produits d'investissement et d'épargne (SCPI, OPCV, SIIC, OPCVM Immobilier, Fonds dédiés) orientés principalement vers l'immobilier de commerce, et de bureaux. Elle gère pour le compte de plus de 37 000 porteurs de parts, et un grand nombre d'institutionnels, un patrimoine immobilier d'une valeur de près de 3.7 milliards d'euros.

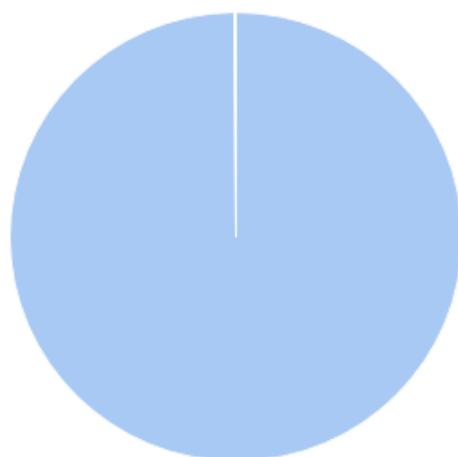
Stratégie

Plutôt que le rendement immédiat, IMMORENTE 2 privilégie une performance orientée vers l'appréciation régulière du prix de la part grâce à une politique d'acquisition ciblant la revalorisation à moyen/long terme des actifs (sans garantie).



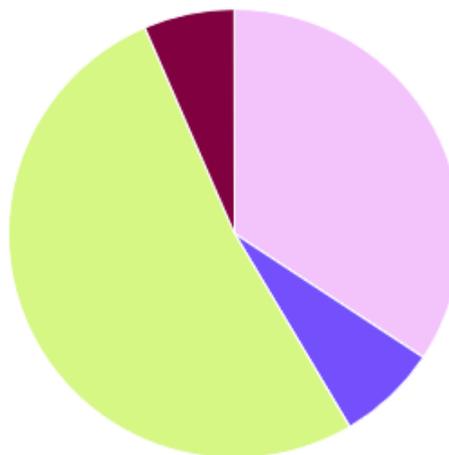
	DVM	VPM	DVM + VPM
2018	2.90%	2.77%	5.67%
2017	2.98%	2.95%	5.93%
2016	3.06%	3.47%	6.53%
2015	3.17%	3.89%	7.06%
2014	3.29%	0.00%	3.29%
2013	3.29%	2.00%	5.29%
2012	2.64%	4.17%	6.81%

RÉPARTITION SECTORIELLE 2018



- Bureaux (0.00%)
- Commerces (99.90%)
- Habitation (0.10%)

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE 2018



- Paris (34.30%)
- Ile de France (7.20%)
- Régions (52.00%)
- Etranger et indirect (6.50%)

PARTS (31/12/2018)

Valeur de souscription:	305 €
Valeur de retrait:	268.40 €
Valeur de réalisation:	245.58 €
Valeur de reconstitution:	302.78 €
Délai de jouissance:	1er jour du 3ème mois

PATRIMOINE (au 31/12/2018)

Nombre d'immeubles:	116
Nombre de m²:	14 503
Nombre de locataires:	116
Nombre d'immeubles >5 % de la valeur totale de la SCPI:	3

Les parts de SCPI sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification de votre patrimoine.

Risque de perte en capital : la SCPI comporte un risque de perte en capital et le montant du capital investi n'est pas garanti. **Risque de marché immobilier** : comme tout investissement, l'immobilier présente des risques: risques de gestion discrétionnaire, de contrepartie (locataire,...), d'absence de rendement ou de perte de valeur, qui peuvent toutefois être atténués par la diversification immobilière et locative du portefeuille de la SCPI. Pour les SCPI investissant en Europe, le rendement pourrait être impacté (i) par la fiscalité appliquée dans les pays dans lesquels elles détiendront des parts et/ou l'existence ou non de conventions fiscales que la France aurait pu conclure, et (ii) par d'éventuels coûts de change en cas d'investissement hors de la zone euro. **Risque de liquidité** : la SCPI n'étant pas un produit coté, elle présente une liquidité moindre comparée aux actifs financiers, et la revente des parts n'est pas garantie par la SCPI. Les conditions de cession (délais, prix) peuvent ainsi varier en fonction de l'évolution du marché de l'immobilier et du marché des parts de SCPI. **Risque lié au crédit** : l'attention du souscripteur est également attirée sur le fait que la SCPI peut recourir à l'endettement dans les conditions précisées dans sa note d'information.